

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2020 - (N° 2296)

AMENDEMENT

N ° AS53

présenté par

Mme Brenier, M. Abad, Mme Anthoine, Mme Bazin-Malgras, M. Cattin, Mme Corneloup,
M. Dive, Mme Levy, M. Masson, M. Reda, M. Breton, M. Viala, M. Straumann, M. Minot,
M. Bony, M. Boucard, M. Brun, M. Le Fur, Mme Lacroute, M. Descoeur, Mme Trastour-Isnart et
M. Jean-Claude Bouchet

ARTICLE 52

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.